



Romorantin-Lanthenay, le 14 septembre 2017

Collège
Maurice Genevoix

Le Formateur BIA

Dossier suivi par
Stéphane Zverkoff

T 02 54 76 29 05
F 02 54 76 31 47

ce.0410019y
@ac-orleans-tours.fr

41 bis faubourg d'Orléans
41200 Romorantin-Lanthenay

Objet : BIA 2017-2018

Madame, Monsieur

Vous trouverez ci joint la fiche d'inscription au BIA pour l'année scolaire 2017/2018 ainsi que la fiche de description des modalités de la formation proposée par le collège Maurice Genevoix de Romorantin en partenariat avec l'aéroclub de Sologne de Pruniers.

Pour un suivi des **cours chaque mardi soir (18h00 20h00) au collège**, la participation financière est de 110 Euros (à l'ordre de l'aéroclub de Sologne) pour les frais de vol

Le premier cours débutera le mardi 03 octobre 2017 au collège Maurice Genevoix de Romorantin (entrée 41 Bis faubourg d'Orléans). Il est préférable que le dossier d'inscription ait été récupéré avant cette date (fiche d'inscription, chèque, photocopie recto verso de la pièce d'identité du candidat), le nombre de places étant limité. Pour information, le chèque ne sera encaissé que fin novembre, début décembre (après le test éliminatoire de la première partie de cours : connaissance des aéronefs)

Pour les éventuelles visites organisées par l'aéroclub, les déplacements sur place sont à la charge et sous la responsabilité des familles des candidats (pas de transport par bus pour des raisons économiques)

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant les cours et l'aéroclub pour les modalités de vol et de visite.

Cordialement,

M. Zverkoff,

Formateur BIA au collège Maurice Genevoix